III

L'ACCLAMATION AVANT LA PAROLE

Signification (*Présentation générale du Missel romain*, n° 37-40)

De tout temps les chrétiens rassemblés ont exprimé leur enthousiasme au moment de la lecture de l'Évangile.

Ce cri de joie apparaît généralement au moment solennel de la liturgie de la Parole. On acclame ensemble la Bonne Nouvelle du Christ, car, « lorsqu'on lit dans l'Eglise sa sainte Ecriture, c'est Dieu lui-même qui parle à son peuple, et c'est le Christ, présent dans sa parole, qui annonce son Evangile » (*Présentation générale du Missel romain*, n° 9)

Cette acclamation de l'Évangile se traduit généralement par le chant de l'*Alleluia* (ou une autre acclamation durant le temps du Carême).

Elle est suivie de la lecture ou du chant d'un verset, généralement extrait de la Parole de Dieu, introduisant ou donnant sens à la proclamation de l'évangile qui va être faite.

Réalisation

- Le soliste (l'animateur-chantre) lance le chant, repris par tous. Le prêtre ou le diacre proclame ensuite l'Évangile.

- Le soliste lance le chant de l'alléluia, que l'assemblée reprend.
  Il lit ou chante (ou psalmodie) le verset proposé par le lectionnaire (ou un autre). L'assemblée reprend le chant de l'alléluia.

- A l'occasion de certaines fêtes, il peut être bon de mettre en valeur la procession du Livre de la Parole et de l'accompagner de luminaires, d'encens…

L'ACCLAMATION APRES LA PAROLE

Après la proclamation de l'évangile, il convient, pour le ministre, de dire ou de chanter « Acclamons la Parole de Dieu », l'assemblée répondant : « Louange à toi, Seigneur Jésus ». En effet, il s'agit bien d'acclamer le Christ qui est la Parole, le Verbe de Dieu, « puisque que lui-même parle pendant que sont lues dans l'Eglise des saintes Ecritures » (Vatican II – *Constitution sur la liturgie*, n° 7)

De ce fait, on évitera de reprendre l'*Alleluia* (ou une autre acclamation, pendant le temps du Carême), après la proclamation de l'évangile.

© Diocèse de Quimper et Léon – Recueil *Refrains, Hymnes et Acclamations pour les chants communs de la messe* – Tous droits réservés – 2007.